

Auvergne

Laique

la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

DOSSIER

L'originalité de la
région Auvergne
Rhône-Alpes I P. 4/5



La réserve
civique P. 8

N° 468 - AVRIL / MAI 2017

ÉDITO

La voix des suffrages

Les résultats du premier scrutin donnent des signes encourageants malgré le score alarmant du front national. Notre pays ne compte pourtant pas près de 22 % de fascistes ; Marine Le Pen triomphe dans les fiefs qui lui sont acquis, caractérisés par un fort pourcentage de population maghrébine ou dans les territoires frappés par les crises industrielles et leur cortège de misères, ou par les tragédies de l'immigration. C'est dans des petites communes rurales très reculées que le FN atteint les scores les plus paradoxaux : « pas trace d'un attentat dans notre village », déclarait un habitant atterré.

Autant que la haine de l'autre, la psychose des attentats, c'est un désespoir qui s'exprime. Des territoires ont perdu leurs services publics, leurs transports en commun, leur médecin de campagne : ils se sentent abandonnés, exclus des préoccupations du pouvoir ; écrasés par le gigantisme de l'Europe et des nouvelles régions. Ce qui peut expliquer le ralliement massif à un parti de protestation. La solution n'est pas dans une contre-propagande mais dans une autre politique.

Pourtant, la démocratie ne s'en est pas trop mal tirée. Grâce au nombre de candidats garantissant une pluralité d'opinions et de convictions, et à la liberté de parole qui leur a été accordée ; grâce à une réelle qualité des débats et à l'efficacité des moyens de diffusion et de communication. Les électeurs ont aussi fait la preuve d'une réelle intelligence civique et de la conscience d'enjeux importants pour la démocratie ; leur participation honorable montre qu'ils ont surmonté leurs ressentiments politiques. Sans tenir compte des ambiguïtés, le total des voix dites « de gauche » laisse espérer ; la permanence de l'esprit de révolte éclate avec la percée de Mélenchon et la digne campagne de Hamon. Le flambeau des Lumières ni la voix de Victor Hugo ne se sont éteints.

Enfin, l'éviction de Fillon traduit une incontestable exigence d'équité et d'intégrité et a rendu au scrutin sa dignité morale.

Il y a des leçons à tirer et le citoyen attend la mise en marche de l'action politique.

Il incombe au nouveau président la mission de poursuivre le combat contre la propagation des idées nocives, pour la restauration de la fraternité ; il devra faire œuvre d'une véritable pédagogie politique, faire la part belle à l'éducation et accorder à l'école toutes les priorités qu'elle mérite. On attend aussi des choix sans équivoque, un projet politique sans compromis avec le capital, les nantis et les puissants ; on attend un président qui restaure la justice sociale et trace une route dont personne ne sera écarté.

Le comité de rédaction

Les mauvais tours du suffrage universel

« Nous avons le suffrage universel, monsieur le Sénateur ; ce n'est pas une petite révolution que celle qui s'est faite en février 1848... Ce qu'il y a de plus raisonnable, c'est de s'arranger pour vivre avec le suffrage universel, puisqu'on ne peut pas s'en débarrasser. »



Ainsi s'exprime Jean Macé à propos du suffrage universel dans la lettre d'un paysan d'Alsace à un sénateur. Il souligne avec humour la vertu de cette conquête révolutionnaire à la barbe de ce qu'il appelle « les conservateurs-bornés », c'est à dire « la clique à Guizot et son roi ». Cette seule révolution serait insuffisante, selon Jean Macé, si elle ne s'accompagnait pas de « quelques changements, comme de rendre obligatoire l'enseignement qui ne l'était pas... ». Et parlant des futurs citoyens représentés par « cette marmaille qui court dans nos rues », il estime urgent de « travailler à les mettre en état d'être un jour pas trop incapables, et pour commencer, de leur apprendre à lire et à écrire ». C'est ainsi que le fondateur de la Ligue de l'enseignement proclame l'alliance nécessaire entre la politique et l'éducation ; affirmant que « l'ignorance du peuple est maintenant un danger public... Auparavant c'était seulement une honte ».

Deux choses peuvent éclairer une mesure politique toujours en vigueur comme le suffrage universel : son histoire, qui en éclaire les fondements, et la représentation qu'en donnent les œuvres d'art ; il y a par exemple dans l'allégorie une force de signification considérable : sur le Monument à la République, réalisé par le sculpteur Léopold Morice et inauguré en 1883, place de la République à Paris, le suffrage universel est symbolisé par une urne gardée par un lion. La sculpture nous rappelle que le suffrage universel est une noble conquête révolutionnaire qu'il convient de protéger farouchement. En France, inspiré par les idées de Jean-Jacques Rousseau et défendu au début de la Révolution française par Emmanuel Joseph Sieyès, le suffrage universel masculin est instauré par la Constitution montagnarde de 1793

sous la Convention nationale. Aboli, puis rétabli sous la Constitution de l'an VIII, il sera aboli à nouveau puis restauré sous la II^e République. Considéré comme une invention française, il apparaît comme un formidable outil démocratique et son avènement est fortement dénigré par les adversaires de la Révolution, dont l'ineffable Tocqueville se fait l'écho : « A-t-on jamais vu dans le monde rien de semblable à ce qui se voit aujourd'hui ? Où est le pays où l'on n'a jamais été jusqu'à faire voter les domestiques, les pauvres, les soldats ? Avouez que cela n'a jamais été imaginé jusqu'ici », réaction largement partagée dans un milieu social qui craignait l'irruption politique de populations ignorantes et indisciplinées.

L'histoire montre aussi qu'une institution démocratique comme le suffrage universel peut se retourner contre la démocratie elle-même puisque cette même institution a engendré des catastrophes électorales qui ont favorisé le coup d'état de Napoléon III, cautionné le triomphe de Hitler à la Chancellerie, confié la présidence des Etats-Unis à Donald Trump, et offert près de 22 % des suffrages au Front national à l'issue du récent scrutin présidentiel.

Sa mise en œuvre a connu bien des vicissitudes qui mettent en lumière la méfiance éprouvée par les hommes de pouvoir et de richesse face aux revendications et aux conquêtes populaires. Il faut attendre les élections des 23 et 24 avril 1848 pour que l'institution soit réellement mise en œuvre, et ces élections seront l'occasion de son application. Elles furent marquées par un grand mouvement de millions d'hommes aux allures de fête patriotique. Le dimanche 23 avril, jour de Pâques, les cortèges se dirigèrent vers les chefs-lieux de canton avec les curés et les maires à leur tête. C'est avec Napoléon III que le suffrage

universel sera ouvertement dénaturé. D'abord élu président à la première élection de décembre 1848 au suffrage universel masculin, il fera figure de héros du peuple en s'opposant à l'assemblée qui abolit le suffrage universel deux ans plus tard, éliminant près de trois millions de personnes du corps électoral, dont des artisans et des ouvriers saisonniers, portant un rude coup à la démocratie populaire.

Et si le même Napoléon rétablit, le 2 décembre 1851, le suffrage universel après avoir dissous l'assemblée, c'est sans doute pour favoriser le plébiscite de 1852 qui approuve la restauration du régime impérial.

Ironie du sort qui met au service d'une manœuvre autoritaire l'institution populaire du suffrage universel, Napoléon III serait-il l'inventeur du populisme ? D'autant que les plébiscites - et par extension les référendums - ne furent jamais aussi nombreux que pendant le premier et le second empires et que le plébiscite est souvent associé au bonapartisme.

Et quels sont les vrais motifs de De Gaulle quand il institue l'élection présidentielle à ce même suffrage ? Loin de considérer la mesure comme un progrès, bien des hommes politiques l'ont dénoncée comme une régression démocratique, favorisant une concentration des pouvoirs, et l'exercice d'un pouvoir personnel, contribuant sournoisement à l'établissement d'une forme de dictature. De Gaulle réfuta l'accusation avec l'humour qui le caractérisait : « pourquoi voulez-vous qu'à 73 ans je commence une carrière de dictateur ? »

C'est ainsi que le suffrage universel, auquel on peut associer la pratique du référendum, concentre toutes les ambiguïtés de la démocratie. On offre au peuple un outil d'une liberté citoyenne dont il est en même temps dépossédé et qu'il exerce en faveur de régimes ou de décisions qui visent à l'asservir. L'histoire et le symbole se rejoignent quand en 1933, Hitler se fait plébisciter comme chancelier, titre qu'il délaisse pour celui de Führer (« le guide ») autre métaphore propre à la dictature.

N'est-ce pas la prévention de toutes ces dérives, de tous ces risques qui menacent sans cesse la démocratie, qui expliquent tous les atermoiements

qui ont marqué (et retardé) la mise en œuvre effective du suffrage universel en France ? Selon les adversaires de cette mesure révolutionnaire, la chose politique ne pouvait pas être mise entre toutes les mains, ce qui revenait à dénier la qualité citoyenne à une fraction importante de la population. Le scrutin censitaire longtemps en vigueur consacre le privilège électoral des hommes et des hommes riches, et on est encore stupéfait de savoir que les femmes n'ont obtenu le droit de vote qu'en 1944, malgré tous les grands mouvements philosophiques et politiques en faveur de l'égalité.

La question de la démocratie vient de se poser avec vigueur au terme du scrutin de la récente élection présidentielle. Comment soustraire les électeurs aux propagandes électorales nocives, incompatibles avec les valeurs républicaines ? Comment les soustraire à la fascination qui favorise l'endoctrinement et le fanatisme ? Aujourd'hui, des opinions se font l'écho des déclarations de Tocqueville, mais la restriction de la liberté électorale est évidemment inconcevable ; quant à la contre-propagande, elle s'avère complètement stérile. En revanche, la solution préconisée par Jean Macé est toujours d'actualité. Pourtant, croire encore à la vertu de l'éducation et à la mission de l'école dans la formation du citoyen et dans la permanence d'une démocratie, c'est peut-être succomber à une illusion humaniste ; la violence qui agite le monde, les malheurs qui s'abattent sur les hommes compromettent l'espoir, et par là l'engagement politique, et frappent de dérision le pouvoir de l'école.

Mais de tous les obstacles que rencontre un projet politique d'éducation, le plus insurmontable, le plus tenace, c'est peut-être l'insoutenable liberté de l'être, qu'une démocratie s'applique à sauvegarder, le droit de vote accordé à tous demeurant un des outils de cette sauvegarde, et s'exerçant de manière totalement incontrôlable.

Voilà pourquoi le suffrage universel demeure une institution à risques ; voilà pourquoi ce qui pourrait être principalement constitutif de la démocratie, c'est son caractère inéluctablement tragique où résident sa fragilité et ses valeurs.

MECS «Château des Quayres» : une page se tourne...

Depuis plusieurs décennies, la FAL avait la responsabilité de gérer la Maison d'enfants à caractère social (MECS) le «château des Quayres» située sur la commune de Laps.



Président du Conseil Départemental, prenait l'engagement de libérer la FAL de son engagement et d'accompagner la passation.

Le 1^{er} juin 2016, la FAL confiait à l'Association Altéris un mandat de gestion de la MECS jusqu'au 31 décembre 2016. Ce mandat de gestion permettait de sécuriser la prise en charge des enfants, la gestion des équipes, mais aussi à l'association Altéris de travailler à un projet de reprise.

Les 7 et 8 octobre 2016 les deux C.E., Altéris et FAL, donnaient un avis favorable au projet de reprise présenté.

Le 20 décembre, Alexandre Pourchon officialisait la passation de l'activité.

Le 1^{er} janvier 2017, la Mecs Château

des Quayres passait sous gestion Altéris, l'ensemble des contrats de travail étaient transférés.

Cette passation permet à la FAL de se recentrer sur son cœur de métier : jouer pleinement son rôle de fédération d'associations auprès

de ses 450 associations affiliées, de développer son secteur éducatif et culturel, de conforter son action en tant que partenaire de l'école publique, de se consacrer à la pérennisation du village de vacances le Grand Panorama.

L'évolution législative et technique du secteur a rendu cette gestion périlleuse et erratique.

En 2015, lors de l'AG à Cunhlat, nous prenions l'orientation de passer la main. Alexandre Pourchon, vice-

RENDEZ-VOUS

MANIFESTATIONS

CEJ

27 MAI : À la Maison de la Culture de Clermont-Ferrand, spectacle proposé par la Junior association Façon Puzzle. Voir page 6.

03-04-05 JUIN : À Augerolles, Marsat et Charbonnier-les-Mines, mini-tournée dans les campagnes, représentation « Une visite » création collective de comédiens amateurs avec la complicité de la compagnie Le Petit Théâtre Dakôté. Voir page 7.

27 JUIN : Rendez-vous annuel de travail des associations de théâtre affiliées à la FAL à la Maison de Quartier Croix de Neyrat.

USEP

18 MAI : Journée départementale handball à Lempdes

23 MAI : Epreuve départementale base ball au Complexe des Cézeaux à Clermont-Fd

30 MAI : Journée départementale jeux traditionnels à Pont du Château

08 JUIN : Journée départementale cirque au Gymnase F. Lavergne à Cournon d'Auvergne

09 JUIN : Epreuve départementale basket ball à Clermont-Fd

22 JUIN : Epreuve départementale golf au Golf de Charade.

UFOLEP

27 ET 28 MAI : Demi-finale nationale fille et finale nationale jeune masculin de gymnastique artistique et sportive aux complexes sportifs Fustier et Fournier à Gerzat

04, 05 ET 06 JUIN : Coupe nationale tennis UFOLEP Jean Macé au Centre de Tennis de la Ligue d'Auvergne à Aubière.

09 JUIN : Journée multi-activités + de 55 ans au complexe Fustier à Gerzat.

FORMATIONS

CEJ

20 ET 21 MAI : Aventure théâtrale avec le Petit Théâtre Dakôté – 2^{ème} weekend de stage pour les comédiens amateurs au Village Vacances Le Grand Panorama au Chambon sur Lac.

23 MAI : Associations loi 1901 : une liberté, des projets : présentation du dispositif « Junior association » pour se saisir de l'association comme d'un support de projets pour les enfants et les jeunes au siège de la FAL – rue Pélissier à Clermont-Fd.

29 ET 30 MAI / 08 ET 09 JUIN / 15 ET 16 JUIN : Formation civique et citoyenne des volontaires autour de la fraternité et du vivre ensemble au siège de la FAL – rue Pélissier à Clermont-Fd.

19 ET 20 JUIN : Formation civique et citoyenne des volontaires autour de la fraternité et du vivre ensemble avec l'association Handi'School au siège de la FAL – rue Pélissier à Clermont-Fd.

25 JUIN : Sortie découverte linogravure et typographie avec « La Chose Typo » à Billom.

UFOLEP

13 MAI : Recyclage PSC1 : Prévention et Secours Civiques Niveau 1 au siège de l'UFOLEP63

13 ET 14 MAI : Brevet fédéral d'animateur 1^{er} degré activités cyclistes à Vic-le-Comte et randonnée pédestre (2^{ème} partie) au Grand Panorama à Chambon sur Lac

20 ET 21 MAI : Brevet fédéral d'animateur 1^{er} degré marche nordique au Grand Panorama à Chambon sur Lac

20 MAI : Formation Initiale PSC1 : prévention et secours civiques niveau 1 au siège de l'UFOLEP63 et stage découverte APE Piloxing au Breuil sur Couze

10 ET 11 JUIN : Brevet fédéral d'animateur 1^{er} degré tennis de table (lieu à définir)

08 AU 12 JUILLET : Brevet fédéral d'animateur 1^{er} degré escalade au gîte de la Fage à Rosis (34)

18 AU 20 AOÛT : Brevet fédéral d'animateur 1^{er} degré Activités Physiques d'Entretien au CREPS de Vichy (03).

« Chemin de la mémoire »



L'USEP Auvergne organise deux journées (les 13 et 15 juin prochains) « Chemin de la mémoire » au Chambon sur Lignon. Chaque journée, 200 élèves environ participeront à différentes activités par groupes de 25.

Le 13 juin :

- découverte du plateau et de son histoire pendant la Seconde guerre mondiale
- visite du village sous forme d'un jeu de piste
- projection du film « Les grandes vacances » retraçant la vie de deux petits Parisiens qui vont vivre la Seconde guerre mondiale en Normandie chez leurs grands-parents

- atelier « parcours d'un enfant dans la guerre »
- randonnée contée
- version chantée en commun du poème « Liberté » de P. Eluard
- dépôt de fleurs

Le 15 juin

- travail autour du monument national du Mont Mouchet
- travail dans le musée : les combats du Mont Mouchet, la constitution du maquis
- projection du film « Les grandes vacances »
- parcours d'orientation
- chant en commun « Le chant des partisans »
- dépôt de fleurs

Une très belle initiative de l'USEP en direction des enfants !

Notre ami, Jacques Pinseau



La Ligue de l'enseignement, Fédération du Puy-de-Dôme, vient de perdre un de ses fidèles militants. À l'occasion de ses obsèques, Jean-Claude Dauphant, son successeur, a rendu hommage à Jacques Pinseau, ancien président de l'UFOLEP.

« Jacques,

Je dois te faire part, aujourd'hui, de la grande tristesse de très nombreuses personnes présentes ce matin ou empêchées qui ont envoyé un message de sympathie.

Tes amis ufolépiens ont du mal à accepter ton départ et je m'adresse à toi et c'est au nom des membres des différents comités directeurs, des commissions et des associations du département mais aussi du national UFOLEP, Philippe MACHU président national m'a demandé de saluer la mémoire d'un homme engagé, discret et volontaire, grand serviteur de l'UFOLEP et de la Ligue de l'enseignement.

Nous avons tous pu apprécier ton investissement au sein de notre fédération.

Tout d'abord, au niveau local grâce au volley-ball à Sayat et la ZUP Nord.

Ensuite, tu as rejoint le FJEP Lempdes pour terminer ta carrière à l'ASAIA.

C'est en 1990 que tu t'investis au niveau départemental au sein de la commission volley que tu ne quitteras pas.

10 ans plus tard, en 2000, tu es élu au Comité Directeur

Ton investissement en marche nordique, en qualité de moniteur Premiers Secours, en activités cyclistes et bien sûr en volley a favorisé le développement de ces activités.

Ton rôle fut apprécié puisqu'en 2012, c'est vers toi que se sont tournés tes camarades pour te demander d'occuper la délicate fonction de président.

Ta volonté, ta rigueur et ta présence quotidienne t'ont permis de réussir dans cette nouvelle fonction et mener à bien cette mandature qui se terminait en 2016.

Mais 2016, ultime match non programmé. La maladie te lance un défi que tu relèveras sans te défilier comme à ton habitude.

Tu nous avais tous convaincus que tu gagnerais ce match.

Ta fierté, ta volonté te poussaient à ne pas baisser les bras. Tu avais surmonté de nombreuses épreuves dans ta vie.

Tu étais sûr de gagner ce combat.

Toi, le volleyeur chevronné, avais réussi à débiter l'année 2017 en ayant remporté plusieurs manches décisives mais c'était sans compter sur l'opiniâtreté de cette terrible maladie.

Ce dernier match, tu viens de le perdre au tee break non sans avoir combattu.

Tes amis ufolépiens sont profondément tristes de savoir que tu ne seras plus à leurs côtés mais sont fiers d'avoir passé toutes ces années avec toi.

La Fédération des Associations Laïques dans son ensemble, l'UFOLEP et l'USEP en particulier, perdent aujourd'hui un fidèle militant. Les ligueurs sont nombreux ce matin pour te témoigner amitié et reconnaissance et assurer à toute la famille de leur sincère amitié et de leur total soutien.

Adieu Jacques. »

ÉCHOS

**Amicale laïque de Pont du Château
Section Danse**

Monique Boucheix, Présidente de l'amicale laïque de Pont-du-Château, présente en quelques mots la section danse modern'jazz de l'amicale.

Créée il y a plus de 30 ans, cette section s'inscrit dans le cadre des neuf activités sportives et culturelles proposées par l'association et compte aujourd'hui près de 90 adhérents. Elle accueille les enfants à partir de 3 ans avec une approche ludique de la danse qui éveille les élèves au sens artistique, dès leur plus jeune âge, et leur offre un espace de découvertes à la fois corporelles et musicales. A partir de 7 ans et jusqu'à l'âge adulte, des cours de différents niveaux permettent aux élèves de découvrir et d'approfondir la pratique du mouvement dansé sur des musiques actuelles et même de développer leur créativité à travers des ateliers chorégraphiques.

Les cours ont lieu le mardi de 17 h 15 à 22 h 30 et le mercredi de 15 h 30 à 17 h 30 et sont assurés par deux intervenantes qualifiées : Françoise Malige (professeur diplômée d'Etat Danse Jazz) et Annie Coly (professeur diplômée d'Etat).

Depuis plusieurs années, et toujours avec la même joie et la même motivation les adhérentes âgées de 10 à 20 ans participent aux rencontres de danse amateur « De Fil en Chemin » organisées par la Ligue de l'Enseignement 63. Cette année, la manifestation a eu lieu le dimanche 7 mai à la Maison de la Culture et 25 danseuses castelpontines ont pu s'exprimer dans des conditions professionnelles et partager un moment convivial en dehors des cours.

Pour clôturer cette saison, l'Amicale laïque invite amis et amateurs à son spectacle de danse qui aura lieu le samedi 3 juin au Caméléon à Pont-du-Château de 18 h 30 à 19 h 30 et de 21 h 00 à 22 h 30.



**Amicale laïque de Riom
Une affaire de militants ?
Pas seulement...**

Dans l'un des documents remis par Claire Biougne, l'actuelle présidente de l'ALR, on peut lire cette phrase « Répondant à l'appel lancé par un groupe de militants laïques, plus de deux cents Riomois étaient présents, à la réunion qui s'est tenue le 15 février 1957 dans la salle de gymnastique du collège de garçons, rue Daurat, en vue de créer une Amicale Laïque dans notre ville ». Deux idées essentielles, toujours d'actualité, figurent dans cette présentation : l'Ecole (lieu de la fondation) et le militantisme (porté par une foule de Riomois).



La première pose problème (les mentalités ont changé, aucun enseignant en activité n'adhère à l'association), mais la seconde est toujours bien enracinée dans le quotidien de l'ALR, riche de plus de 416 membres encadrés exclusivement par des bénévoles et répartis en quatorze sections. Parmi celles-ci, une, tout à fait particulière, fait l'originalité de cette amicale, la « section des militants ». Une trentaine de personnes ne pratiquant aucune activité culturelle ou sportive tiennent à prendre chaque année leur carte à l'association par fidélité

à un idéal défendu sans faille depuis 60 ans et parce qu'ils sont fiers d'appartenir à la grande famille des militants laïques. Jacques Valentin, président de la FAL, donnait en ce 15 février 1957, sa définition de la laïcité de l'Ecole et de l'Etat : « La laïcité reconnaît que la diversité des opinions et des formes de pensée est un élément de richesse humaine et elle respecte les idées de tous (sociales, politiques, religieuses, philosophiques), chacun ayant le droit de les affirmer et de les défendre, mais pas de les imposer aux autres ». Elle est restée le socle fédérateur de ces militants résolus toujours prêts à apporter leur soutien à la défense de l'idéal laïque de plus en plus menacé.

On ne peut pas résumer les activités de l'ALR à travers cette seule section, d'autres (voir la liste ci-contre) apportent aux Riomois loisirs, culture ou sport tout au long de l'année animant ainsi la ville par des événements d'importance. Un exemple : le championnat de France de jeu de dames qui réunira plus de 100 joueurs venus de la France entière en août prochain se déroulera à la salle

Dumoulin (gracieusement mise à disposition par la commune).

En 60 ans, le chemin a été long : des sections ont disparu, d'autres sections ont pris leur indépendance mais Claire Biougne est confiante « de nouvelles naîtront et pour cela on peut compter sur l'état d'esprit militant et sur le dynamisme de nos membres, sur les stages de formation qui leur sont proposés et sur toutes les initiatives extérieures pourvu qu'elles soient... bénévolement encadrées ! »



Club cycliste de Condat en Combrailles dit CC Condat-63



On n'arrive pas à Villossanges par hasard. Malgré les beaux atours des Combrailles printanières, on arrive à Villossanges en ayant quelque chose à faire : l'équipe d'Auvergne Laïque venait y rencontrer les responsables du club cycliste UFOLEP Condat-63 et son président Alain Louis. Et ils n'ont pas été déçus. Trace d'histoire

et d'histoires, épopées sportives jusqu'au plus haut niveau national, Condat-63 du plus petit chemin des Combrailles aux 6 points extrêmes de l'hexagone : un livre ne suffirait pas à relater cette attachante épopée rurale tout en rendant hommage à l'incontournable personnage sportif du secteur, Claude Sautarel, sans qu'il n'aurait été possible.

L'aventure a commencé en 1995, pour répondre à la volonté de regrouper au sein d'un club rural et sympathique quelques pratiquants individuels ou dispersés dans des clubs creusois mal en point (Mérinchal, Auzances...). Ces amateurs-là auraient bien voulu se poser à Giat mais grimace à la mairie (« on a déjà un club de vélo », les

cyclos giatois créés en 1969 par Marcel Bénézit mais inconditionnel du cyclisme contemplatif).

L'ami Claude Sautarel sera, comme souvent, compréhensif et accueillant : vive Condat-63.

Très vite, la FFC est perçue comme peu en phase avec l'idéal de compétition de Condat-63 qui se spécialise en VTT et cyclo-cross au sein de l'UFOLEP. Les jeunes poussent à la roue et les résultats arrivent : Sylvain Georges est champion de France cadet. Fort de ce succès, il intégrera le pôle espoir de Guéret mais rejoindra Mainsat en double appartenance pour des compétitions plus à l'aune de son talent. A partir de 2002, Condat-63 ce sera 22 courses par an, souvent en Creuse (Finales du challenge de la Creuse en 2005 et 2014) ou dans l'Indre par commodité géographique.

Le cyclo-cross, Condat-63 s'en est fait une spécialité devenant même à deux reprises organisateur des finales inter-régionales : Condat-en Combrailles n'a pas revu souvent une telle concentration de visiteurs venus d'aussi loin. Sponsors généreux, aides municipales, participations des familles : les déplacements en car des compétiteurs condatois portaient loin et fort l'ambiance des Combrailles.

Aujourd'hui, les trompettes de la renommée se sont un peu essouffées. Les jeunes du club ont grandi et courent

sous les couleurs de clubs creusois plus solidement charpentés tels les enfants Louis à Mainsat et Guéret. Condat-63 reste « dans les roues » pour reprendre un terme cycliste mais seuls 4 adultes sont compétiteurs réguliers.

Pour réunir le bureau et partager la terrine maison du talentueux président avec les visiteurs d'Auvergne laïque, les membres du bureau, André Grégoire et Christiane Servol ont dû faire plusieurs dizaines de kilomètres en voiture depuis Fernoël et Giat. Pas facile dans ces conditions de prédire un avenir radieux à Condat-63 qui pourtant apporte son aide et son expérience au club d'Aigueperse pour la promotion du cyclo-cross UFOLEP et porte un regard actif et bienveillant à « la ronde des Combrailles », épreuve USEP organisée autour de Giat.

Espérons que la création d'une structure dynamique à Saint-Gervais d'Auvergne pourra apporter un regain d'activité cycliste de compétition à des Combrailles qui ont bien besoin d'une pratique sportive « de proximité ». Les chemins sont là : il ne manque que les pratiquants.

Composition du Bureau :
Président : Louis Alain
Vice président : Grégoire André
Trésorière : Servol Christiane
Secrétaire : Servol Christophe

Auvergne-Rhône-Alpes

1^{ère} partie

LA TRILOGIE SAVOYARDE

La Savoie est devenue française en 1860, quittant ainsi le duché de Turin. A cette influence italienne, surtout ancienne, s'ajoute celle de la Suisse toujours actuelle. La Savoie a bénéficié et bénéficie encore aujourd'hui, d'influences étrangères plutôt bien ressenties ; c'est une situation unique dans le cadre régional actuel. L'autre moteur du développement savoyard est bien sûr la montagne, mais ce n'est pas une spécificité propre à cette région.

>>> Chambéry

L'agglomération de Chambéry compte 125 000 habitants. Elle a été la capitale francophone de la Savoie italienne et à ce titre elle était la porte d'entrée et de sortie vis à vis de la France. Ce rôle de poste frontière explique l'importance des transports ferroviaires car c'est là que s'effectuait le dédouanement des marchandises. C'est ce qui explique que Chambéry soit encore à la tête de la région SNCF des Alpes. Les transports routiers ont emprunté le même passage et l'armée était présente pour surveiller tout ce trafic. Les terrains militaires occupent encore de vastes espaces au cœur de la ville. Les services liés à la fonction de capitale ont été adaptés par la France qui y a implanté, entre autres, une préfecture, une université et une cour d'appel. Cette richesse en services a favorisé la naissance et le maintien de la banque de Savoie qui, en 2008, est passée sous le contrôle de la banque Populaire mais a gardé son nom et développé son implantation dans les stations de ski et aussi à Lyon... L'industrie s'est installée pour participer à l'aménagement de la montagne. Dès 1950, Saint-Gobain s'implante et sera repris par un canadien (OCV). Le cimentier Vicat (STAM) est toujours présent de même que la production de placoplâtre. Avec une économie équilibrée et dynamique dont témoigne l'essor de l'université, Chambéry reste une ville ambitieuse.

>>> Annecy

Annecy compte 140 000 habitants dans son agglomération. Comme Chambéry elle a subi l'influence de l'Italie mais surtout elle bénéficie actuellement de celle de la Suisse, Genève n'étant qu'à 40 kilomètres. Elle fut la résidence des Comtes de Genève et aujourd'hui 5 000 frontaliers travaillent en Suisse ce qui explique en partie son niveau de vie local élevé. Annecy est d'abord une ville industrielle. Genève y a implanté la fabrication des roulements à billes que Renault a reprise par la suite. La décentralisation industrielle a été à l'origine de l'arrivée des pompes Guimard, d'Alcatel et d'Ubisoft. La montagne aussi a fourni son lot d'activités : les skis Salomon et l'agro-alimentaire avec Entremont. L'autre pilier du développement correspond au tourisme ; la beauté du site, du lac et de son patrimoine urbain, assurent à la ville depuis longtemps une fréquentation de qualité. Annecy rencontre quelques difficultés dans son extension car son site primitif, au débouché de l'émissaire du lac et même la plaine des Fins, comportent des reliefs qui repoussent le développement urbain loin de la ville centre.

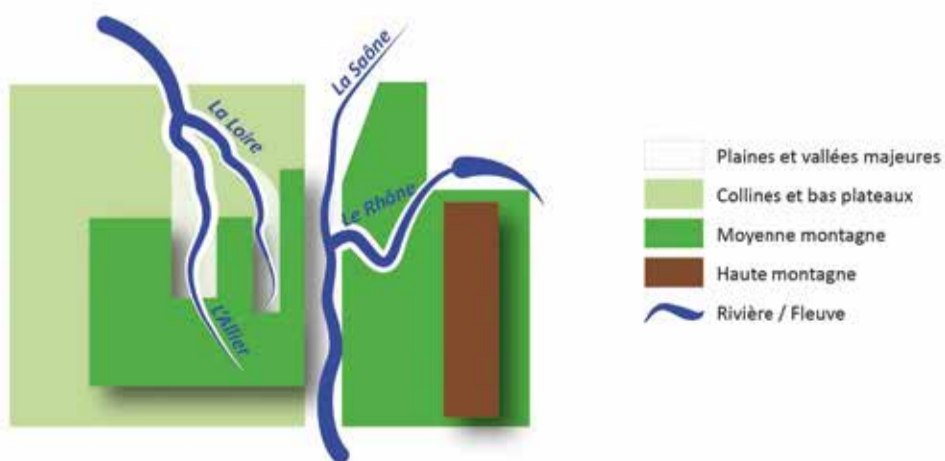
>>> Annemasse et la vallée de Cluses

80 000 habitants résident dans l'agglomération d'Annemasse alors qu'ils n'étaient que 600 en 1801 ! Comme pour Annecy, l'Italie et la Suisse ont combiné leurs efforts pour assurer le développement urbain régional mais c'est bien Genève qui a joué le plus grand rôle. La Savoie italienne en 1844 a créé l'école d'horlogerie de Cluses et en 1860, la France a mis en place la zone franche locale. Cette école transformée en lycée professionnel donne une formation de qualité pour les entreprises d'horlogerie et pour celles du décolletage et de la sous-traitance automobile. Cette petite mécanique de précision anime un pôle de compétitivité au moins aussi important que celui de Clermont Saint-Étienne. La Suisse et le chemin de fer ont permis la croissance d'Annemasse. La Suisse a investi en France dans des entreprises comme Siegwark ou Parker et les frontaliers sont majoritaires dans la population active locale. Un pôle métropolitain transfrontalier est en discussion entre Genève qui fait figure de ville centre et Annemasse qui en serait une banlieue. Ce monde savoyard, autrefois italien et aujourd'hui plutôt sous l'influence de la Suisse, présente trois ensembles urbains aux activités variées et dynamiques dans une économie française morose.

Schéma de l'organisation territoriale de l'espace Auvergne Rhône-Alpes

Le cadre (naturel)

LES SURFACES



Dans le prochain numéro, la trilogie lyonnaise, Clermont-Ferrand et l'Auvergne.

Albert Odouard, 15 janvier 2017

De Fil en Chemin Rencontres de danse 2017



36 associations affiliées et plus de 400 danseurs ont été accueillis le dimanche 7 mai 2017 à la Maison de la Culture de Clermont-Ferrand à l'occasion des rencontres de danse **De Fil en Chemin**.

Cette soirée festive et conviviale qui a permis de mettre en lumière la diversité des propositions chorégraphiques et la richesse des pratiques amateurs pour petits et grands, débutants et confirmés. Ce rendez-vous ouvert à tous et toutes présente un panel de propositions allant du modern' jazz à la danse classique indienne, du hip-hop à la danse orientale, du break dance à l'afro jazz, du street jazz à la danse contemporaine. Il est aussi l'occasion pour les danseurs de se produire devant un large public, de profiter de conditions techniques optimales, de rencontrer d'autres danseurs et d'autres pratiques.

Cette année, les organisateurs ont eu le plaisir de présenter la chorégraphie « Choisir » créée dans le cadre d'un stage inter-associations réunissant autour d'un projet commun l'Amicale Laïque de Nohanent, les associations Gibal'Danse et Danses en Chantier. Sous la houlette des professeurs - Rachelle Hamon, Amélie Rabat et Elina Sauret - une vingtaine d'élèves ont travaillé ensemble pour proposer une création chorégraphique collective autour du thème du droit à l'avortement.

Une initiative a permis aux élèves de se rencontrer, aux professeurs de découvrir d'autres façons de faire, à chacun de s'ouvrir sur d'autres pratiques et d'élargir les possibles. Une aventure reconduite l'année prochaine avec de nouvelles associations volontaires.

Rendez-vous en 2018 !

Renseignements édition 2018 / stage inter-associations : service Culture Éducation Jeunesse : 04 73 14 79 08 ou nsauzion@fal63.org

Avec les DDEN

Lors de l'AG des DDEN qui s'est tenue le 25 mars dernier, notre présidente Catherine Haensler a présenté le rapport moral qui a été voté à l'unanimité. Le voici.

« Le rapport financier, le rapport d'activité ainsi que la synthèse des rapports de visite que vous venez d'approuver montrent la vitalité de l'Union Départementale.

Qu'est ce qui favorise ce dynamisme ?

- Il y a **notre présence dans les délégations qui nous en font la demande** : cela représente pour nous, membres du bureau, des temps forts irremplaçables. Connaître vos difficultés et vos questionnements, essayer ensemble de trouver des réponses et des solutions, faire connaître vos réussites, partager des discussions et des moments conviviaux. Cela est la garantie d'un vrai fonctionnement démocratique.

- Il y a aussi **la circulation des informations fédérales et départementales, ainsi que les analyses et prises de position importantes sur les sujets qui nous intéressent, qui garantissent la cohérence de nos actions**. N'hésitez pas à consulter le site fédéral ainsi que celui de l'Union départementale ; n'hésitez pas non plus à faire parvenir des informations sur la vie de vos délégations. Jocelyne Duverger les mettra en ligne entretenant ainsi les liens entre les délégations et avec l'UD.

- **Ajoutons à cela, bien sûr le maintien de relations régulières et les échanges constructifs avec l'Inspection Académique et les IEN dans les circonscriptions** : ces liens garantissent la légitimité de nos actions et leur donnent plus de chance de succès. Nous ne pouvons que vous conseiller de rencontrer régulièrement les inspecteurs et inspectrices de l'EN : vous pourrez leur présenter la synthèse des rapports de visite des écoles de la circonscription ; leur faire connaître votre analyse des situations locales, les problèmes que vous rencontrez et les questions que vous vous posez ; vous pourrez aussi leur présenter la liste des candidats au renouvellement quadriennal. Invitez-les à participer à vos réunions de délégation. Tout cela contribue à entretenir des liens indispensables à faire progresser notre cause qui est celle de l'école publique.

- En anticipant le renouvellement quadriennal auquel nous nous attelons depuis septembre 2016 nous voulons qu'un maximum de DDEN soit officiellement nommé et puisse siéger dans les conseils d'école. Actuellement environ 240 candidatures ont été transmises aux services académiques. N'hésitez pas à nous transmettre les nouvelles candidatures qui vous sont parvenues. Nous devons encore effectuer de gros progrès pour que chaque école bénéficie de la présence d'un DDEN. N'oublions pas que nous sommes un pilier de la défense des principes de l'école républicaine.

Le bureau a comme prévu fait le bilan territorial de la présence des DDEN sur le département. Les présidents ont reçu les résultats de ces travaux lors du dernier conseil d'administration de janvier.

Le bureau s'est engagé lors de ce CA à transmettre aux présidents la liste des candidatures DDEN déjà recensées afin que chacun puisse faire les relances.

Pour l'heure un problème de piratage de la messagerie du secrétaire de l'UD a retardé la manœuvre mais ceci n'est que temporaire.

Vous l'aurez sans doute remarqué, si vous êtes membres du conseil d'administration ou présidents de délégations, cette année nous n'avons pas pu bénéficier de comptes-rendus oraux des activités fédérales. Tout simplement parce que nous n'avons plus de conseiller fédéral, Marie-Claude Fargeix n'ayant pas renouvelé sa candidature l'an dernier. Les comptes rendus écrits de l'ensemble des réunions du conseil fédéral continuent de nous parvenir et que nous les étudions, nous avons constaté, tant dans le bureau que lors des CA, que les analyses, précisions et autres compléments apportés par la conseillère fédérale, nous étaient devenus indispensables. C'est pourquoi, avec l'aval du CA, je présenterai ma candidature au conseil fédéral lors du congrès 2017 à Grenoble.

Trois mandatés représenteront l'UD à ce congrès : Gilles Begon, Yvette Daniel et moi-même. Georges Haddou, membre d'honneur de la fédération y participera également.

- **Enfin, un dernier point très important dans nos actions : la Laïcité**. Nous restons vigilants et attentifs à l'actualité et notre implication dans le CDAL est toujours très importante. Jean Coudert, vice-président chargé du CDAL, fera un bilan des actions du CDAL depuis la dernière AG à Pontgibaud.

Après le bilan, quelle direction de travail pour l'année à venir ?

La deuxième partie de ce rapport moral doit définir les axes de réflexion et de travail pour les mois à venir. Le cap à tenir en quelque sorte. Vous m'accordez que ce 25 mars 2017 il est difficile de définir avec certitude un cap pour l'avenir des DDEN et l'avenir de l'école publique. La vie et le dynamisme de

notre association, la crédibilité et le sens de notre mission, l'écoute aussi des arguments que nous développons pour promouvoir l'école de la République resteront en jeu quel que soit le résultat des élections.

Dans ces temps où la confusion le dispute aux brouillages idéologiques, une sorte de vertige peut s'emparer des citoyens que nous sommes. Alors n'oublions pas les principes que nous défendons, mobilisons notre raison, notre humanité et les valeurs qui nous lient pour continuer, quel que soit le résultat des élections, à « être DDEN dans l'école de la République ».

Dans cette perspective, je vous propose de revenir à nos fondamentaux :

- L'École publique laïque, n'est pas un service public comme un autre, elle est le socle sans lequel la République ne peut vivre. L'enseignement public laïque, ouvert à tous les enfants quelles que soient leurs origines et appartenances sociales, culturelles et religieuses est à la fois le but et le moyen de la République : le but car il propose à chaque enfant de se construire comme homme libre par sa seule raison et donc comme citoyen, et le moyen, car seuls de tels hommes libres et citoyens peuvent faire vivre la démocratie dont la République a besoin.

Il nous faut plus que jamais, réaffirmer la visée humaniste du service public d'éducation laïque. C'est lui en effet qui tisse le lien consubstantiel entre la République et son école en élevant tous les enfants à la liberté de conscience par l'accès aux connaissances de notre culture commune et aux valeurs qui nous fondent dans le respect de leurs appartenances identitaires familiales. Et c'est ce lien qui structure la « Charte de la laïcité » affichée dans toutes les écoles. Eddy Khaldi, conseiller fédéral, précise dans notre revue « le délégué » que « l'école publique assure la mission de promouvoir une conscience collective dans la République laïque (...). Elle est en ce sens génératrice du vivre ensemble pour forger l'unité nationale ». Il peut ainsi ajouter que « L'école laïque, obligatoire et gratuite n'est donc pas une institution parmi d'autres. Elle n'est pas l'émanation d'un groupe mais de la Nation. Elle est la clé de voûte de la République ». Et il rappelle avec vigueur et clarté, dans ce même numéro de février, l'importance de la liberté de conscience à laquelle prépare l'école laïque, et sa prééminence sur la liberté religieuse ; ce qui caractérise la laïcité telle que la définit la loi de 1905.

Rappelons à propos de ces fondamentaux qui nous unissent, la déclaration qui fit l'unanimité de notre AG 2016 : « L'école publique, laïque, gratuite et obligatoire, comprise comme service public au service des citoyens, et donc de l'intérêt général, vise à développer l'humanité en chacun. L'instruction doit donc s'affirmer comme une responsabilité directe de l'Etat républicain ».

En exigeant qu'à l'école publique les élèves apprennent à distinguer entre « croire » et « savoir », la laïcité constitue le cœur de la mission de transmission des connaissances et de formation à la raison, fer de lance de la lutte contre l'obscurantisme.

Si dans la société, la laïcité est l'outil politique et juridique qui défend et promeut la liberté de conscience de tous les citoyens, elle est dans l'école publique le principe qui exige que tous les élèves y soient préparés en même temps qu'à la citoyenneté qui en dépend. On comprend, alors, comme l'affirme la Charte de la laïcité, que le principe de laïcité, soit « celui qui fonde l'ensemble des enseignements et de la vie scolaire » et je cite le bulletin officiel de l'Éducation Nationale du 9 mars dernier « Aucune atteinte au principe de laïcité ne doit être laissée sans suite à l'École de la République ».

C'est dans ce même esprit que dans mon rapport moral à Pontgibaud en 2016, je disais que « L'école publique, parce qu'elle est ouverte à tous les enfants sans distinction d'origine, de religion ou de condition sociale, parce qu'elle leur transmet des connaissances objectives et des principes républicains, est la mieux placée pour rendre les élèves capables de résister à l'emprise des communautarismes, la seule à former des hommes libres et des citoyens préparant ainsi nos enfants à la vie commune, dans toute société, la nôtre actuelle ou toute autre possible, les préparant ainsi à construire une vie meilleure ».

Dans ce monde secoué par des dogmatismes et des obscurantismes de tous bords, où les inégalités et la pauvreté touchent nombre d'enfants de notre pays, notre devise républicaine « liberté, égalité, fraternité » à laquelle nous ajoutons « laïcité », prend tout son sens et toute sa force pour nous DDEN.

Continuons d'avancer avec notre raison et notre cœur pour une société plus fraternelle, plus juste, plus humaine et pour cela laïque !

Sachons garder le sens et la cohérence de nos engagements militants dans les choix que nous ferons prochainement en tant que citoyen pour l'avenir de notre société. Cournon, le 25 mars 2017.

Catherine Haensler



Façon Puzzle s'éparpille aux 4 coins de Clermont !

Pour la deuxième fois consécutive, la junior association Façon Puzzle organise un événement culturel qui se déroulera dans la salle Boris Vian de la Maison de la Culture à Clermont-Ferrand le samedi 27 mai 2017 à 20h15.

L'équipe de Façon Puzzle constituée de neuf étudiants a tout mis en œuvre afin de vous proposer un spectacle original. Ce projet vise à donner l'opportunité à des artistes amateurs exerçant dans différents domaines artistiques (théâtre, chant, slam, rap, danse, court métrage, et tout autre art visuel) de se produire sur scène. Les artistes présenteront dix scènes de films cultes qu'ils auront

assemblées pour créer une prestation unique de 10 minutes. Arbitrés par un Jury, les meilleures représentations et artistes seront récompensés pour leur talent et leur créativité.

Cet événement a pour but de promouvoir la culture et donne l'occasion aux artistes de partager leur passion.

Il est possible de se procurer des places via internet sur notre site

www.faconpuzzle.org.

May the farce be with you !

Contacts Façon Puzzle : faconp63@gmail.com / www.faconpuzzle.org

Contact FAL 63 & Juniors associations : nsauzion@fal63.org / 04 73 14 79 08

« Trois Intermèdes » (d'après Cervantès) par l'ATR

« Le Vieillard jaloux - La Caverne de Salamanque
Le Retable des Merveilles »

Les 17 et 18 mai à Riom (Forum-Rexy)

« Ocho comedias y ocho Entremeses nuevos. Nunca representados »



© Patrick Del Corpo

On est en 1615 dans l'Espagne du Siècle d'or. Molière n'est pas encore né. Shakespeare va disparaître l'année suivante, de même que Cervantès qui a fait imprimer quelque temps plus tôt la deuxième partie de son Don Quichotte de la Manche ainsi que ses 8 intermèdes « jamais représentés ». Au 16^{ème} siècle les pièces de théâtre sont longues, en Espagne comme en Angleterre. Il est d'usage de les articuler avec des intermèdes courts, sortes de farces comme au Moyen-Age... aujourd'hui ce serait les coupures publicitaires et pas toujours très comiques ! Par leur côté incisif, ces petites comédies donnent à Cervantès l'occasion de se livrer à un véritable jeu de massacre, à une

satire sociale virulente et réjouissante sur la crédulité devant les faux savoirs, la bêtise généralisée et les illusions trompeuses. Ainsi le « Retable des Merveilles » dans lequel on voit un couple de charlatans colporteurs d'un tréteau magique qui doit montrer ce que ne peuvent voir que ceux et celles dont l'identité n'est pas considérée comme trouble ou impure...

« Nul ne peut voir ces merveilles s'il est d'origine juive ou musulmane ». L'inquisition n'est jamais très loin en effet et le public feint de voir et de comprendre ce qu'on lui montre de peur de passer pour hérétique... Mais les Intermèdes sont aussi nourris d'une critique sociale (certains noms sont en fait des surnoms qui tournent

les personnages en dérision) sur les mariages mal assortis, la duplicité des femmes ou la naïveté des vieillards qui épousent des tondrons.

La représentation théâtrale ne ressemble en rien à celle de notre époque. On fait au plus simple dans des cours d'auberge « la scène est faite de quatre bancs mis en carré avec quatre ou six planches posées dessus... toute la décoration consiste en une vieille couverture formant les loges et derrière laquelle se tiennent les musiciens qui chantent sans guitare... » Les personnages sont de catégories sociales modestes : paysans, fonctionnaires de village, étudiants, sacristains beaux parleurs, soldats fanfarons, servantes, voisines

plus ou moins entremetteuses, parfois médecins ou avocats... l'intermède pouvait s'achever par des danses ou par une dispute générale suivie d'une réconciliation plus ou moins sincère ». Dans sa très libre adaptation des trois intermèdes qu'il propose, l'ATR n'a évidemment pas suivi à la lettre toutes les notes indiquées par les commentateurs. Mais il a essayé d'en conserver l'esprit par la simplification du décor et le jeu tonique des comédiens accompagné par un accordéon quelque peu anachronique. Ni critique sociale, ni tentative de reconstitution tant soit peu historique, la conception de la mise en scène demeure celle des autres spectacles de la troupe : faire avec les textes

d'hier le théâtre d'aujourd'hui comme l'indiquait Vilar en son temps... Et bien évidemment chacun verra dans ces jeux ce qui le concerne et ce qui peut évoquer des situations présentes ou vécues.

Le spectacle sera rejoué à Romagnat le mardi 30 mai.

Le lundi 29 mai l'Amicale Laïque de Riom et l'ATR proposent une soirée de présentation des travaux de l'Atelier de pratique théâtrale et ceux des élèves des classes ULIS du Collège Pierre-Mendès-France.

Pour tout autre renseignement : 06 86 025 997 ou sur le site de l'ATR : www.ateliertheatralriomais.fr

Une troupe en tournée dans les campagnes pour vous présenter : « Une Visite »

Création collective de comédiens amateurs, la pièce « Une visite » qui sera présentée les 3, 4 et 5 juin dans 3 communes du département (Augerolles, Marsat et Charbonnier-les-Mines) est le fruit d'une aventure théâtrale encadrée par La Compagnie Le Petit Théâtre Dakôté (03) et proposée par la FAL 63 aux associations de théâtre affiliées.

Le cœur de l'aventure ? S'initier à la création « made in Dakôté » (écriture, mise en scène et jeu) et concevoir après 2 week-ends de travail intense, une courte pièce pouvant être jouée en plein air lors d'une mini tournée dans les campagnes. Une occasion de travailler collectivement et de vivre comme une véritable compagnie autour d'un projet commun de création.

L'objectif de la mini tournée ? S'adapter chaque jour à un nouvel environnement,

aux conditions météorologiques (pluie et repli). Mais aussi profiter de cette proposition pour aller à la rencontre de nouveaux lieux d'accueil via le relais d'associations et permettre leur valorisation et le développement d'une dynamique locale. Ainsi, dans chaque lieu, différentes animations seront proposées sur les après-midis : scène participative de slam, présentation de travaux d'ateliers théâtre jeunes et adultes, théâtre d'improvisation et jeux en bois...

Retrouvez « Une Visite » :

- Samedi 3 juin à Augerolles à 20h (horaire à confirmer- place du village)
- Dimanche 4 juin - 18h30 à Marsat (espace de verdure du château)
- Lundi 5 juin - 16h à Charbonnier-les-Mines (cour de l'école).

Programme détaillé des 3 journées de tournée et affiche du spectacle

prochainement disponible sur le site www.culturefal63.org.

Nous vous attendons nombreux !

Tournée en partenariat avec l'Amicale Laïque de Marsat, l'association Arts-

Jeux-Rôles, l'association Mosaïque Culturelle et les communes de Marsat, Augerolles et Charbonnier-les-Mines.

Renseignements au 04 73 14 79 16/ amartinez@fal63.org



© Patrick Del Corpo

ICI & LÀ

Une obligation non obligatoire

Nombre de nos Amicales Laïques – du moins celles qui ont la chance d'avoir gardé contact et connaissent encore les enseignants de la commune- apportent leur appui financier aux écoles sous forme d'aide aux sorties scolaires, au renouvellement du fonds de la bibliothèque, aux projets élaborés par les équipes pédagogiques. Parmi ces nombreux cas de figures, on trouve souvent l'aide financière aux sorties piscines. Or, dans les nouveaux programmes présentés par le ministère dirigé par Najat Vallaud-Belkacem, l'activité piscine est devenue obligatoire, tout enfant devant savoir nager en fin de cycle 3 (Enfin, la chose est dite de manière beaucoup plus rigolote !). Pas plus que les AL n'ont à financer les livres de grammaire et de mathématiques, elles ne devraient donc plus apporter leur aide de près ou de loin à l'activité piscine celle-ci relevant du financement institutionnel. Ah oui, mais le ministère a dit et bien dit, mais c'est tout : aucun financement n'a été prévu pour répondre à cette obligation. Et c'est là que les choses se compliquent. Pas de problèmes pour les enfants scolarisés en zones urbaines ou dans des intercommunalités possédant piscine et compétence : entrée prise en charge, encadrement itou, déplacements courts...

Mais en zones rurales ? Entrée payante, encadrement payant, transport onéreux (plusieurs dizaines de kilomètres). Les services compétents de l'Inspection Académique pratiquent avec force diplomatie et talent l'obligation non obligatoire : «Monsieur le Maire, Madame la présidente, vous savez... mais vos élèves seront défavorisés en 6^{ème}... ça serait bien pour eux... si vous pouviez faire un effort... » : du grand art ! Au final, les élus attentifs répondent souvent aux besoins des enfants, les parents mettant parfois main au porte-monnaie. Et c'est ainsi que les Amicales Laïques risquent de financer encore longtemps les fameuses et coûteuses « sorties piscine ».

Grille N°96

| | | | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| I | | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | | |
| III | | | | ■ | | | | | | |
| IV | | | | | | | | ■ | | |
| V | | | | | ■ | | | | | ■ |
| VI | | | | | | | | | | |
| VII | | ■ | | | | | | ■ | | |
| VIII | | | | ■ | | ■ | | | | |
| IX | | | | | ■ | | | | | |
| X | | | | | | | | | ■ | |

HORIZONTALEMENT

- I. Agglomération de particules.
- II. Relais cycliste sur piste, même en Europe.
- III. Début de ce qu'il y a de mieux. - Mouleur de terre.
- IV. Plâtre ou gouttière, c'est un support. - Ille en gamme.
- V. Encore un support. - De la lutte, en gros.
- VI. Nettoyé (surtout en banlieue ?).
- VII. Après les Egyptiens, Grecs et Romains l'honorèrent. - Couche.
- VIII. Blé jaune. - Héritage sans queue ni tête.
- IX. Un océan pour Lamartine. - Suite de vol.
- X. Probablement albanaise, mais peut être serbe.

VERTICALEMENT

1. A pagaie simple ou à pagaie double.
2. Une loi qui laisse sans voix. - Trop cultivé, il incommode.
3. Des pêches délicieuses et faciles à dénoyer.
4. Rapport écrit très résumé. - Des problèmes ? - Direction le Brésil.
5. Outil pour tailler finement la pierre.- Paradoxalement, il est difficile de lui trouver une parade.

6. Sortis de leur enveloppe. - Avec un ta, ce n'est pas une nourriture divine.
7. Palpeur. - Maillage de rails (acronyme).
8. Trois d'autrefois.- Celle de Darnand a laissé un bien mauvais souvenir.
9. Anti-gratuité.
10. Arbre à farine. - Quand la marée va s'inverser.

Solutions mots croisés n°95

| | | | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| I | P | E | S | T | I | L | E | N | C | E |
| II | A | L | E | R | T | E | R | A | I | T |
| III | Y | E | Y | E | E | A | L | A | | |
| IV | S | I | C | R | A | Y | A | I | T | |
| V | A | S | H | K | E | N | A | Z | E | |
| VI | G | E | I | R | E | U | O | | | |
| VII | I | S | L | E | A | E | R | A | S | |
| VIII | S | O | L | V | A | N | T | S | I | |
| IX | T | U | E | I | T | A | L | I | E | |
| X | E | S | S | O | R | I | L | L | E | R |

**DONNER DE SON TEMPS
POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL**



Et si chacun d'entre nous pouvait donner de son temps pour l'intérêt général, simplement ? Se rendre utile, occasionnellement et près de chez soi, tranquillement ?

La réserve civique met en lien de potentiels bénévoles et des associations ou des organismes publics qui ont besoin de renfort dans leur mission !

La réserve civique expérimente une nouvelle façon de renforcer le lien social

La Réserve civique est une manière nouvelle de :

- Renouer avec la fraternité,
- Recréer du lien social,
- Revaloriser la dignité de la personne,
- Promouvoir la tolérance.

En suscitant l'engagement des citoyens, elle permet de concrétiser une volonté de « faire ensemble » au service d'un projet collectif à portée universelle. En donnant de soi-même au profit d'une action collective, chacun aide à faire vivre le contrat social.

La Réserve civique ne se veut concurrente de personne. Elle est complémentaire des autres formes d'engagement citoyen que sont :

- L'engagement bénévole dans le monde associatif ou les projets collectifs informels d'une part,
- La garde nationale et les réserves opérationnelles reposant sur des compétences professionnelles d'autre part.

Avec le Service civique pour les jeunes, elle complète une offre d'engagement qui permet à chacun, citoyen français ou étranger accueilli en France, d'agir au service de la République en fonction de ses aptitudes, de ses compétences et de sa disponibilité.

La Réserve civique consiste en un engagement bénévole ponctuel au service de missions et de projets d'intérêt général inspirés par les valeurs de la République. Ses domaines d'action sont principalement : la solidarité, l'éducation, la culture, la santé, l'environnement, le sport, la mémoire et la citoyenneté, la coopération internationale, ou encore la sécurité, le lien armée-nation, les interventions d'urgence en situation de crise ou d'événement exceptionnel.

La réserve civique est l'affaire de toutes et de tous. Elle appartient à celles et ceux qui la constituent et y expriment leur capacité d'engagement.

Le porteur administratif est Haut Commissariat à l'engagement civique.

Pour plus d'information : <https://beta.gouv.fr/startup/reserve-civique.html>

L'AFEV

Créée en 1993 en Auvergne, l'Association de la fondation étudiante pour la ville a pour objectif de mobiliser des étudiants dans des actions de solidarité en direction d'élèves fréquentant des établissements scolaires publics. Cette année, 430 étudiants se sont engagés auprès de plus de 500 enfants des villes de Clermont-Ferrand, Riom, Cournon et Aubière.

L'AFEV porte au cœur de son projet **l'accompagnement à la scolarité** ; chaque étudiant effectue bénévolement 2 heures par semaine d'aide au domicile de l'enfant dont il a la charge. Mais elle étend autour de cet axe d'autres actions qui contribuent à nourrir chaque jour le projet associatif (ouverture culturelle, formations, le petit théâtre, les colocs solidaires, ...).

L'action de l'AFEV s'est développée au fil des ans grâce à une forte implication de la communauté éducative et à des partenaires fidèles notamment la Ville de Clermont. Le 28 mars 2017, en présence d'Edouard Ferreira, le président de la FAL, Monsieur le Maire, a reçu dans la salle Gilbert Gaillard, les étudiants bénévoles pour un moment convivial mais aussi pour la signature de conventions entre la ville et l'association, conventions qui prolongent et renforcent un partenariat qui dure maintenant depuis deux décennies. A cette occasion, Monsieur Olivier Bianchi a accueilli et remercié les bénévoles de l'association. La jeune vice-présidente, Aurélie Baduel, s'est également adressée à l'assemblée.

Au nom de notre présidente, Margaux Julien, qui n'a pas pu être là ce soir, des administrateurs et membres du bureau de l'afev, je vous remercie, Mr Le Maire, Mme Audet, Mesdames et Messieurs les élus et personnels de la municipalité, de nous accueillir ce soir.

C'est un moment important pour les étudiants bénévoles qui peuvent voir que leur engagement auprès des enfants est soutenu et reconnu par des élus bienveillants.

C'est un moment important pour notre association qui peut chaque année s'enorgueillir d'avoir la confiance, le soutien et l'écoute de la Mairie de Clermont Ferrand.

La solidarité n'est pas un vain mot et elle trouve toujours, dans une société pourtant bien individualiste, de nombreux cœurs qui la portent comme un étendard, qui la font vivre et qui participent chaque jour à bâtir un monde plus beau, plus juste...

Cette année encore 430 étudiants bénévoles accompagnent chaque semaine 500 enfants. Chaque semaine ces étudiants donnent de leur temps pour aider des enfants à s'ouvrir au monde, à apprendre les mathématiques ou le français, à prendre confiance en eux, à devenir autonome, se réaliser...

Ces étudiants, de lettres, de sciences, de droit, de médecine ou de grandes écoles, dans

toute leur diversité, aident des enfants qui représentent eux aussi la belle diversité de notre pays. Diversité qui fait notre richesse quoiqu'en disent certains esprits étriqués et chagrins nourris de peur et de haine.

Dans un contexte difficile, dans un contexte de peur de l'autre, de repli sur soi, les étudiants participent au retissage de liens fragiles qui constituent pourtant la base du vivre ensemble.

Les étudiants de l'afev portent haut les valeurs de l'afev : Fraternité, Tolérance, Respect, Entraide, Partage, Solidarité.



Auvergne laïque

**Abonnez-vous,
réabonnez-vous !**

Complétez ce bulletin :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Bulletin à découper,
photocopier ou recopier
et à retourner à la

FAL

31, rue Pélissier
63028 Clermont-Fd
Cedex 2

Faites abonner
vos voisins, vos amis !

Joindre un chèque de 17,50 €
à l'ordre de FAL
CCP : 155 00 E Clermont-Ferrand



FAL - Tél. 04 73 91 00 42
Fax 04 73 90 96 28
E-mail : auvergnelaique@fal63.org
Directeur de publication : Edouard Ferreira
Rédacteur en chef : Régis Faucheux
Secrétaire de rédaction : Frédéric Rideau,
Françoise Manry
Comité de rédaction : Alain Bandiera,
Gérard Chanel, Marcel Col, Michel Collonge,
Bernard Gilliet, Guy Grand, Bernard Guillot,
Roland Moulin
Réalisation - Impression : Imprimerie Decombat :
04 73 25 06 62 - 25 rue Georges Charpak
63118 Cébazat
Abonnement 1 an : 17,50 €
Commission paritaire n° 1218 G 84688
Dépôt légal : Mai 2017 - N° 468

FORUM

Le coup de pied des ânes

Il ne sont sans doute pas nombreux les Français qui connaissent l'existence des « contrats de réciprocité ville-campagne » lancés en mars 2015 par le gouvernement, en réponse aux revendications présentées par un collectif de maires. Ces contrats ont pour objectif de permettre une meilleure coopération entre les espaces urbains et ruraux, d'éviter l'isolement des petites communes, de favoriser leur développement en créant des structures de services publics qui doivent empêcher une nouvelle désertification des espaces ruraux. C'est aussi un moyen d'éviter l'hégémonie des mégapoles et la disparité des privilèges : c'est donc une véritable mesure d'équité civique.

C'est dire qu'il ne faut pas se cantonner dans la jérémiade lorsqu'on évoque le gouvernement de François Hollande. Cette mesure, comme tant d'autres, est ignorée des citoyens ; d'autres ont été prises, passées inaperçues, au profit de la parité, au profit des handicapés. Toutes ne sont pas aussi spectaculaires que le mariage pour tous et le reproche majeur qu'on peut faire au président de la République,

c'est le défaut de communication, voire la négligence de son image. Il a peut-être péché par défaut de narcissisme.

Une litanie résonne aujourd'hui, reprise par bon nombre de médias, par les partis d'opposition (dont certains partis de gauche) qui fustigent « le quinquennat catastrophique de François Hollande ». S'il est une catastrophe à déplorer, c'est la tragédie des attentats et la menace qui perdure ; le président de la République s'est efforcé de sauvegarder la sécurité des Français : la tâche est insurmontable.

Il faut reconnaître que les lendemains du Bourget ont été particulièrement décevants et que les chantiers du gouvernement n'ont pas été conformes aux promesses et à l'éthique affichées pendant la campagne. La montée du chômage, la déchéance de nationalité et la loi Travail ont beaucoup contribué au discrédit du président.

Mais faut-il pour autant oublier l'insupportable quinquennat « bling-bling » de Nicolas Sarkozy, l'inculture qui l'a ridiculisé, sa grossièreté et son alliance avec toutes les forces réactionnaires du

pays et la cléricatisation du régime ?

Si les mesures gouvernementales sont insuffisantes, la personne de François Hollande ne mérite ni le mépris, ni l'injure la plus basse ou la plus infamante. Dans un univers marqué par la corruption, les malversations de toutes sortes, les mensonges et les magouilles, François Hollande a exercé son mandat dans la plus totale intégrité. Il a restauré la dignité de la France aux yeux des médias et des autres puissances européennes, souvent consternés par les postures de Nicolas Sarkozy. J'appliquerais volontiers à ce président malmené une courte phrase de Chateaubriand extraite de ses souvenirs d'enfance : « et me voici abandonné de mes amis, comme c'est l'usage » (comprenez qui voudra). Un magazine intitulait récemment un article consacré au président finissant : « le fantôme de l'Élysée ».

Peu de présidents ont connu une fin de règne aussi cruelle, et je suis de ceux qui pensent que François Hollande ne méritait pas tous ces désaveux.

Alain Bandiera

* (Vous pouvez réagir à ce forum en envoyant un courrier ou un mail au journal)